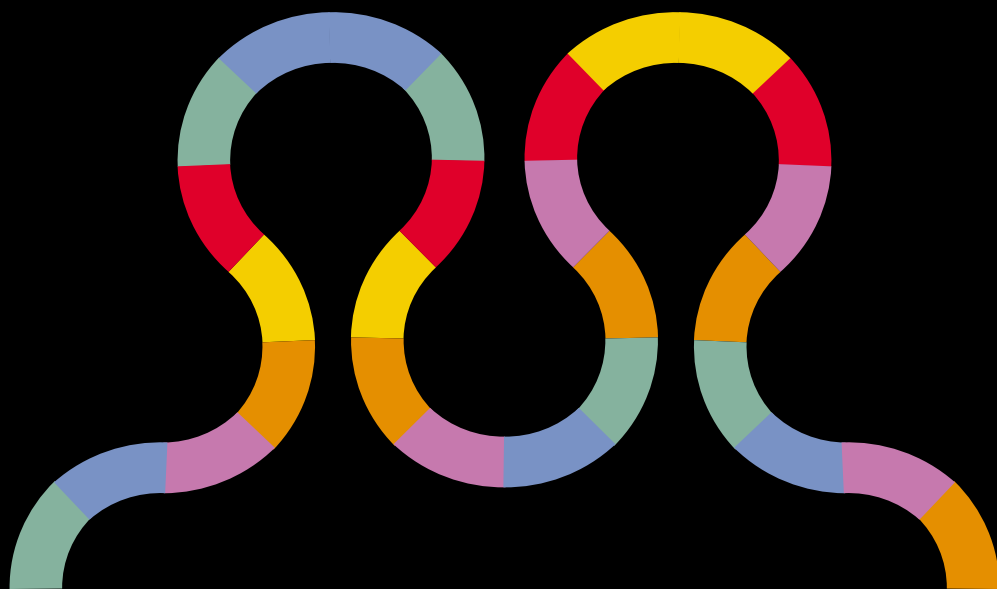


LA SÉCURITÉ AU PRIX DES DROITS HUMAINS?

RENOI DES CRIMINELS ÉTRANGERS:
QUELLE CONSIDÉRATION POUR LA FAMILLE
ET L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT?



Événement public et débat

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, le CSDH organise un débat portant sur la question du renvoi des criminels étrangers en lien avec leur droit au respect de la vie familiale et le respect du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Comment faire cohabiter la sécurité intérieure et le respect du droit international, en particulier des droits humains? La sécurité intérieure peut-elle primer sur les droits fondamentaux?

Intervenant-e-s M. Jean-Nathanaël Karakash Conseiller d'Etat neuchâtois
M. Philippe Leuba Conseiller d'Etat vaudois
Mme Nicole Wichmann CSDH

Modération Mme Valérie Kernen

Où Université de Neuchâtel, Avenue du 1^{er}-Mars 26,
2000 Neuchâtel, salle D67 (deuxième étage)

Quand Mercredi, 11 décembre 2013, 17.45–20.00
(suivi d'un apéritif)

Plus d'informations sur www.csdh.ch

